

Des outils de **gestion du territoire** au service des collectivités

- Les Zones d'Activités Economiques -

● ● ● L'outil Zone d'Activité Economique (ZAE)



La loi Climat et Résilience

Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant **lutte contre le dérèglement climatique** et renforcement de **la résilience** face à ses effets

La lutte contre l'artificialisation des sols (Art. 191) :

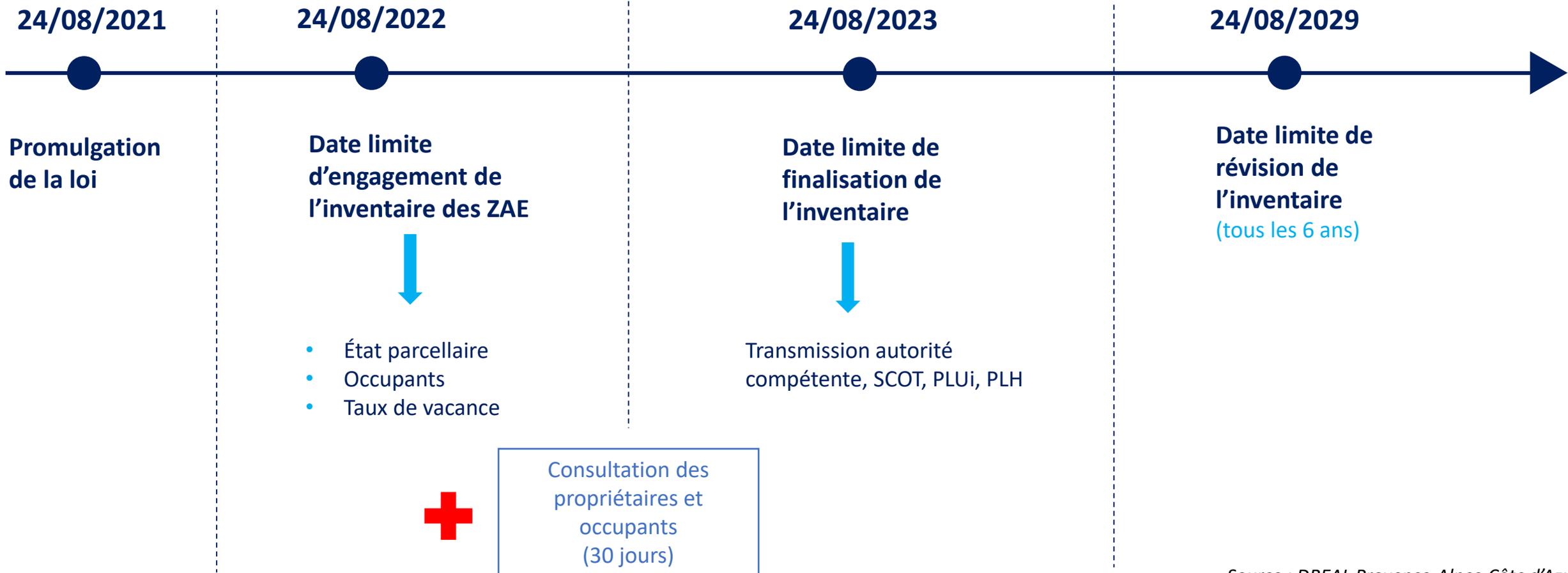
- **2021-2031** : Réduction de 50% de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
- **2031-2050** : Réduction du rythme d'artificialisation par tranche de 10 ans.
- **2050** : Objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Parmi les dispositifs définis par la loi (Art. 220) :

- Création d'un inventaire des Zones d'Activités Économiques (ZAE) intercommunales.

● ● ● L'outil Zone d'Activité Economique (ZAE)

Calendrier de mise en œuvre de l'inventaire



● ● ● L'outil Zone d'Activité Economique (ZAE) Etat des lieux en Deux-Sèvres

Reprise du Groupe de Travail ZAE le 20/09/2022

- **Refonte totale de l'outil ZAE** à partir du standard de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Principe de mise en œuvre :**
 - Les EPCI transmettent au SIÉDS la délimitation des ZAE au format SIG
 - Le SIÉDS intègre les ZAE, crée les UF et le foncier économique dans l'outil du SIGil
 - Les EPCI renseignent les données et créent les établissements dans le SIGil



Création d'un Groupe de Travail CNIG Aménagement/ZAE le 19/01/2023 : Élaboration d'un géostandard ZAE

● ● ● L'outil Zone d'Activité Economique (ZAE)

RETOUR D'EXPÉRIENCE



Nora GUENDOUZI

Stagiaire du service planification
Communauté de Communes
du Thouarsais



Réalisation de l'inventaire des ZAE

Les différentes étapes

Collecte de données

- Travail en lien avec le service du Développement Économique
- Recherche de données à partir d'Internet (*Google Maps, société.com...*)

Ajout des informations

dans les 4 couches créées par le SIÉDS sur SIGIL :

- Établissements
- Foncier économique
- Site économique
- Unités foncières

Extraction des données

du SIGIL vers QGIS (outil de cartographie) :

- Nettoyage de la base de données
- Création de cartes correspondant à chaque ZAE

Réalisation de calculs

- Taux de vacance
- Indice d'occupation
- Indice d'inoccupation

● ● ● L'outil Zone d'Activité Economique (ZAE)

Visuel de l'outil SIGil

The screenshot displays the SIGil web application interface. The main map shows a geographical area with a red outline indicating a ZAE (Zone d'Activité Economique) labeled 'SAINT-JEAN / MISSE'. A 'Mise à jour' (Update) menu is open over the map, listing options: 'Etablissements', 'Foncier économique', 'Site économique', and 'Unités foncières'. A scale bar at the bottom left indicates a scale of 1:8484, with markers at 0, 100m, 200m, 300m, and 400m.

On the right side, a detailed data entry form for an establishment is visible. The form is titled 'Mise à jour' and includes a 'Description de la donnée' tab. The data fields are as follows:

Etablissements	
Informations générales	
Número SIRET :	62702037300015
>> champ à saisir sans espaces (9 chiffres du Siren + 5 chiffres propres à chaque établissement)	
Número SIREN :	627020373
>> champ à saisir sans espaces (exemple : 200125650)	
Número interne de classement :	00015
>> 5 derniers chiffres du número SIRET	
Nom ou raison sociale :	SOCOPLAN
Sigle :	
Autres appellations :	
Enseigne :	SOCOPLAN
Adresse :	105 route de Parthenay
Complément d'adresse :	
Distribution spéciale de l'établissement :	
Code postale :	79100
Libellé de la commune :	SAINT JEAN DE THOUARS

● ● ● L'outil Zone d'Activité Economique (ZAE)

Mise en consultation (30 jours)

1^{er} mai – 1^{er} juin 2023

- **Courrier d'information aux propriétaires et occupants des ZAE**
- **Questionnaire aux propriétaires et occupants des ZAE**
→ pour identifier des projets de ventes d'espaces de parcelles non utilisés afin de faire de la densification

Points de vigilance

- **Inventaire réalisé selon les critères de la loi**
→ **exemple** : un établissement naissant qui n'aurait donc pas payé de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) durant 2 années consécutives ou qui n'est pas assujetti à la CFE aura alors son unité foncière qui sera considérée comme vacante.
- **Pour plus de précisions, réaliser une carte**
→ selon interprétation de la loi et une autre selon interprétation locale, dans les cas concernés.



Délai de réalisation de l'inventaire : 2 mois

● ● ● L'outil Zone d'Activité Economique (ZAE)

Finalité de l'inventaire

Visuels de l'inventaire final

